

Conseil d'Administration du 16 septembre 2021

- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

Présents :

Daniel Vergés
Etienne Geiger
Françoise Lemarie
Marie Pierre Palau
Claude Brachi

Excusés : Yves Gazagne (représenté par René Conesa); Lucette Larrieu; Martine Pluinage (représentée par Marie-Pierre Palau)

Démission : Philippe Coustenoble

ORDRE DU JOUR

1. **Approbation du CA précédent**
2. **Etat des adhésions**
3. **Trésorerie**
4. **Fête de la randonnée départementale 2021**
5. **Ecusson Cerdagne-Rando**
6. **Campagne adhésions 2021/2022**
7. **Absences et remplacements**
8. **Plan de circulation motorisé du PNR (secteur Bouillouses/Camporeils)**
9. **Vote de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 23 octobre 2021**
10. **Questions diverses**

1) Approbation du conseil d'administration du 8 juillet 2021

Le CA du 8 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité.

2) Etat des adhésions

L'année 2020/2021 se termine avec 80 adhérents.

Etienne Geiger se charge de faire un rappel pour les adhésions 2021 / 2022.

3) Trésorerie

Il reste 1868.79 € sur le compte courant.

Le remboursement des reconnaissances ne se fera que pour les nouvelles randonnées et celles non connues de l'animateur.

Nous avons reçu 2 subventions ; une d'Enveitg et une de Ur.

A été voté à l'unanimité le transfert de produits constatés d'avance entre 200 et 500€.

4) Fête de la randonnée départementale 2021

La fête de la randonnée aura lieu le 10 octobre à Céret.

5) Ecussons

Les écussons seront prêts pour l'Assemblée Générale du 23 octobre 2021.
Nous les mettrons en vente ce jour-là au prix de 6€.
Ils seront offerts aux animateurs.

6) Campagne adhésions 2021/2022

En cours.

7) Absences et remplacements

Etienne Geiger formera 4 personnes volontaires pour ses éventuels remplacements. (Marie-Pierre Palau, Françoise Lemarié, Claude Brachi et Daniel Vergés).

Etienne Geiger souhaite que les animateurs envoient les mails concernant les randonnées et les comptes-rendus de celles ci sur son mail perso.

8) Plan de circulation motorisé du PNR (secteur Bouillouses/Camporells)

Le conseil d'administration de Cerdagne-Rando **vote contre à l'unanimité** à la fermeture des secteurs des Bouillouses et des Camporells.

9) Questions diverses

- a) Claude Brachi prend la parole pour confirmer que le certificat d'honorabilité est obligatoire pour chaque animateur.
- b) Le règlement intérieur a été modifié en fonction des nouvelles dispositions « Pass Découverte » Point b. (cf compte rendu du CA du 8 juillet 2021).

Le Président

La Secrétaire